

Poseur isolation et calorifuge (H/F)

20000 AJACCIO [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Dès que possible

 Durée : 3 mois

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 € 1850 / Mois

L'entreprise

Ergos recrute pour son client, leader dans le domaine de la construction d'infrastructures pour fluides, incluant aqueducs, travaux routiers, ponts en béton armé et barrages.

Le poste

Nous recherchons un calorifugeur (h/f) pour rejoindre une équipe dynamique à Ajaccio. Vous serez responsable de l'installation et de la maintenance des isolations sur les tuyauteries, équipements, et réservoirs sous pression. Votre mission principale sera de la construction de la centrale EDF.

Ce poste est à temps plein.

N'hésitez pas à nous transmettre votre cv et nous pourrions échanger ensemble sur votre profil.

Le profil recherché

Sur le poste de calorifugeur (h/f), nous recherchons un candidat possédant un solide niveau d'expérience, idéalement un Titre de niveau V - BEP/CAP ou certification équivalente. Le candidat idéal doit avoir une expérience professionnelle significative de 3 à 5 ans dans le domaine.

Les compétences clés requises incluent une expertise en techniques d'isolation thermique et une parfaite maîtrise des procédés de calorifugeage. Une attention particulière aux détails et un haut niveau de précision sont essentiels pour réussir dans ce rôle.

Téléchargez notre application My Actual sur votre smartphone, créez votre profil et ajoutez tous vos documents en quelques clics !

Laetitia, notre conseillère recrutement, sera ravie de recevoir votre candidature.

Travailler avec ERGOS vous garantit de nombreux avantages :

- My Actual application mobile avec des fonctionnalités toujours à portée de main (Acompte, Epargne, base documentaire)
- Un livret d'épargne garanti rémunéré 12 % par an (1 % par mois), 100 % flexible disponible à tout moment,
- Un programme de parrainage qui vous permet d'obtenir 70 € de chèque cadeaux par filleul
- Une majoration de votre salaire brut d'environ 20% (10% IFM et 10% congés payés),
- Pour optimiser votre employabilité , un accès facilité aux différentes formes d'emploi durable (CDII, CDD et CDI .)
- Le bénéfice d'un réseau d'entreprises clientes sur l'ensemble de la Corse du Sud.